

LE DROIT À LA MODE

MAISON JURIDIQUE & STRATÉGIQUE
DÉDIÉE AU SECTEUR DE LA MODE

Maître Glynnis Makoundou
Avocat au barreau de Lyon

DOSSIER DE PRESSE



Glynnis MAKOUNDOU

Avocate au barreau de Lyon

Fondatrice du cabinet *Le Droit à la Mode*

AVOCATE EN **DROIT DE LA MODE**

Ma mission : mettre le droit au service de la mode et de ceux qui façonnent le secteur, en phase avec ses évolutions. Je pratique le droit comme un art appliqué, un levier stratégique qui offre aux marques la liberté de créer et la force de durer.

Glynnis a débuté sa carrière en Allemagne, comme juriste dans une start-up e-commerce, puis responsable du lancement d'un marché e-commerce en France pour une entreprise allemande. En parallèle, elle fonde un blog, puis une marque de mode.

Cette expérience lui donne une connaissance intime des défis des créateurs : transformer une idée en projet, protéger son identité, trouver les bons partenaires, défendre ses intérêts, continuer à innover pour durer – tout en restant authentique.

En 2022, elle a fondé son cabinet d'avocat Le Droit à la Mode, en le concevant comme une Maison Juridique et Stratégique pour les fondateurs visionnaires de marques de mode créatives.



LE CABINET *LE DROIT À LA MODE*

Maison Juridique & Stratégique dédiée aux marques de mode

Depuis son **atelier signature à Lyon** et son **cabinet secondaire à Paris**, le cabinet accompagne ses clients, marques de mode et acteurs du secteur, à distance **partout en France et à l'international**.

Alliant rigueur juridique, vision stratégique et sensibilité esthétique, le cabinet intervient sur des enjeux de **propriété intellectuelle, contrats, numérique** et **réglementation environnementale**, en conseil comme en contentieux.

LES VALEURS DE LA MAISON

EXIGENCE

dans la rigueur apportée
à nos analyses juridiques
et nos interventions

ÉLÉGANCE

dans nos relations en
interne, avec nos clients
et notre écosystème

ENGAGEMENT

pour l'essor des
démarches responsables
de nos clients



EXEMPLES DE *SUJETS D'INTERVENTION* DANS LES MEDIAS

- Décryptage juridique des réglementations mode & luxe : lois françaises, directives et règlements européens.
- Analyse de l'impact des nouvelles obligations environnementales : loi AGECL, affichage environnemental, filières REP.
- Éclairage sur l'entrepreneuriat dans la mode : structuration d'entreprise, entrepreneuriat féminin, protection des créateurs.
- Intelligence artificielle et mode : enjeux juridiques liés à l'IA, aux contenus générés et à la protection des données.
- Seconde main et circularité : encadrement juridique, responsabilité des plateformes et nouveaux modèles économiques.
- Propriété intellectuelle & création : protection des designs, contrefaçon, gestion des droits d'auteur et marques déposées dans la mode.
- E-commerce et nouvelles plateformes : encadrement de la vente en ligne, TikTok Shop, marketplaces et données personnelles.
- Création et développement d'un cabinet d'avocat de niche : positionnement stratégique et sectoriel.

CONTACT PRESSE

GLYNNIS MAKOUNDOU

AVOCATE AU BARREAU DE LYON – FONDATRICE

LE DROIT À LA MODE

MAISON JURIDIQUE ET STRATÉGIQUE

+33 (0)6 52 88 09 58

glynnis@makoundou-avocat.fr

makoundou-avocat.fr

Espace presse

Mon portrait dans le Bulletin du Barreau de Paris

